

## Territoire de Belfort

# Traitement des déchets : le Sertrid face à une baisse des gisements

Les membres du Syndicat d'études et de réalisations pour le traitement intercommunal des déchets ont approuvé l'augmentation de 3,2 % des tarifs de traitements des déchets. Une augmentation liée à l'inflation mais aussi aux perspectives de tonnages peu optimistes.

En novembre dernier, le comité du Syndicat d'études et de réalisations pour le traitement intercommunal des déchets (Sertrid) a voté une augmentation de l'ensemble des tarifs de 3,2 % « pour tenir compte de l'inflation ». Ainsi, pour les extérieurs au syndicat, la tonne d'ordure ménagère passait de 136 à 140,35 euros hors taxe générale sur les activités polluantes.

## La part variable

Lors de la séance du 13 décembre, le comité a confirmé cette hausse pour les collectivités membres (Grand Belfort, communauté de communes du Sud Territoire et syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de la zone

sous-vosgienne). Pour rappel, les membres contribuent sur deux volets : une part fixe afin de rembourser l'encours de la dette et une part variable qui prend en compte le tonnage traité. Le montant de cette dernière passera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 de 82 à 84,62 € hors taxe la tonne.

## 2025, année charnière

Si le tarif prend en compte l'inflation, il s'appuie aussi sur les futurs exercices où les prévisions de tonnage s'annoncent des plus incertains comme l'a expliqué Jacques Bonin, 1<sup>er</sup> vice-président du syndicat. Après deux exercices plus difficiles en 2019 et 2020 avec un tonnage annuel sous la barre des 70 000 tonnes, la tendance s'est inversée et une hausse constante du tonnage est observée depuis. « L'exercice 2023 devrait être clôturé avec un gisement traité supérieur à 80 000 tonnes », relevait encore Jacques Bonin, alors que 2024 « s'inscrit dans une jauge de 73 000 tonnes », ce dernier chiffre n'étant pas figé.

**La fin des « opportunités »**  
Mais c'est à partir de 2025



L'écopôle du Sertrid à Bourogne pourrait être confronté à la problématique du vide de four à compter de 2025. Photo d'illustration Sam Coulon

que le syndicat pourrait se retrouver face à la problématique du vide de four. Les projections font état d'un gisement annuel traité situé entre 55 000 et 60 000 tonnes. Loin des 78 000 tonnes nécessaires à un fonctionnement idéal. « Nous arrivons à la fin d'une période d'oppor-

tunités », résume le vice-président. Comprendre que le Sertrid a pu bénéficier du tonnage provenant d'autres régions pour différentes raisons.

On se souviendra que la situation était identique en 2021 avec des perspectives alors peu optimistes. Le scénario

pourrait donc évoluer. Et si cela ne devait être le cas, l'augmentation pour 2024 pourrait « atténuer les futures évolutions tarifaires ». Reste à savoir quelle conséquence cela aura sur les finances des membres et par ricochet sur les factures des foyers.

● Laurent Arnold